

Welcome Speech by Minister Jean Asselborn – EMN Luxembourg National Conference 2021

0:00

C'est avec plaisir que je vous adresse aujourd'hui le mot de bienvenue à l'occasion de la conférence nationale du Migration Network Luxembourg.

0:08

La question de l'accueil et de la protection des demandeurs de protection internationale vulnérables est une question à laquelle le gouvernement luxembourgeois accorde une grande importance.

0:20

La thématique de la détection et de la protection des migrants vulnérables dans les procédures de protection internationale, que vous avez le mérite d'aborder aujourd'hui, me tient particulièrement à cœur.

0:33

Cela a toujours été ma motivation personnelle, ainsi que celle du gouvernement, de soutenir les personnes dans le besoin.

0:43

C'est dans cet esprit que le Luxembourg continue à assumer ses responsabilités.

0:49

Nous avons un devoir humain de respecter et de protéger toutes les personnes en quête d'une vie digne et sécurisée. Ce devoir s'applique d'autant plus aux personnes vulnérables.

1:05

Il s'agit d'identifier les personnes les plus vulnérables dès leur arrivée au Luxembourg afin d'assurer un soutien et une prise en charge adéquate.

1:15

Les personnes qui déposent une demande de protection internationale au Luxembourg ont souvent vécu des situations traumatisantes, parfois exacerbées par la pandémie de COVID-19.

1:26

Cela nécessite des réponses humaines et des réponses professionnelles.

1:32

Depuis le début de cette année, 1 291 personnes sont arrivées dans les structures de premier accueil de l'Office national d'accueil (ONA).

1:43

Actuellement, 3 300 personnes sont hébergées dans les 55 structures d'hébergement gérées par l'ONA et ses partenaires, notamment Caritas et la Croix-Rouge.

1:56

Comme vous le savez, toute personne souhaitant déposer une demande de protection internationale au Luxembourg est d'abord accueillie dans une structure de premier accueil.

2:07

Ces structures de premier accueil, prévues pour un hébergement de courte durée — en principe, quelques semaines seulement — servent notamment à identifier les besoins spécifiques, tels que les besoins médicaux et psychologiques, ainsi que la scolarisation.

2:22

Elles permettent également de détecter d'éventuelles vulnérabilités afin d'orienter au mieux les personnes concernées.

2:27

Une équipe médico-psychologique est chargée d'identifier les nouveaux arrivants présentant des troubles psychologiques et, si nécessaire, de mettre en place immédiatement un suivi.

2:38

Ces actions se font en étroite collaboration avec les services de prise en charge psychologique, internes et externes.

2:45

Dès leur détection, l'ONA et ses partenaires gestionnaires, Caritas et la Croix-Rouge, accompagnent les personnes vulnérables en leur proposant, dans la mesure du possible, un hébergement adapté à leurs besoins ainsi qu'une orientation vers les services spécialisés pertinents.

3:05

En parallèle de cet accompagnement par l'ONA et ses partenaires, la Direction de l'Immigration du ministère des Affaires étrangères et européennes tient également compte de la vulnérabilité des personnes tout au long de la procédure d'asile.

3:18

Il est important de rappeler que le législateur a expressément prévu des garanties procédurales spéciales pour les demandes de protection internationale.

3:29

Je suis fier de pouvoir dire que, sur cette thématique, le Luxembourg assume ses responsabilités au niveau national, européen et international.

3:37

D'ailleurs, le Luxembourg a posé sa candidature à l'élection du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU pour les années 2022 à 2024.

3:47

Outre son soutien aux défenseurs des droits humains et à l'État de droit, le Luxembourg a retenu comme priorités pour son mandat la lutte pour l'égalité des genres et la protection des groupes vulnérables contre la violence et la discrimination.

4:04

Permettez-moi de saluer à cette occasion l'effort et l'engagement collectif de tous les acteurs qui font preuve de solidarité, d'ouverture d'esprit et de soutien, direct ou indirect, aux personnes dans le besoin.

4:21

Il est essentiel de garder les cœurs et les esprits ouverts afin de garantir un accueil digne à ceux qui en ont le plus besoin.

4:29

Je saisis donc cette occasion pour remercier toutes les personnes qui s'engagent pour la protection des migrants vulnérables.

4:38

Je tiens également à saluer Migration Network Luxembourg, qui a pris l'initiative d'aborder ce sujet dans le cadre de cette conférence nationale.

4:52

Je vous souhaite plein succès pour votre conférence, qui comprendra deux panels intéressants :

4:59

Un premier panel sur le concept de vulnérabilité dans le contexte de la migration européenne. Un second panel qui discutera plus particulièrement du contexte luxembourgeois.

5:11

Soyez assuré(e)s que je ne manquerai pas de m'informer sur les conclusions de vos discussions.

5:16

Merci beaucoup.